

GROUPE -2017-

Flandre
Dunkerque · Côte d'Opale
DE BRAY-DUNES À GRAVELINES

Bienvenue à Dunkerque Côte d'Opale, ... de Bray-Dunes à Gravelines.

C'est au bord de la mer du Nord que nous vous invitons à découvrir les « pépites » nichées le long de nos 40 kilomètres de littoral entre plages de sable blanc, villes et port, de **Bray-Dunes** à la frontière belge jusqu'à la ville fortifiée de **Gravelines**.

Paysages variés et patrimoine historique côtoient l'architecture résolument contemporaine des nouveaux quartiers urbains qui illustrent le dynamisme de notre destination, également fière de ses espaces naturels préservés. Plus de mille hectares de dunes se prêtent à merveille à la balade, mais aussi à la découverte d'un milieu naturel unique. **Les Dunes de Flandre**, de **Dunkerque** à **Bray-Dunes**, en passant par **Leffrinckoucke** et **Zuydcoote**, font désormais partie du prestigieux réseau des **Grands Sites de France**. Pionnière dans le domaine du développement durable, la ville de **Grande Synthe** a été élue capitale française de la biodiversité en 2010 !

Vous découvrirez chez nous une riche histoire maritime. Le musée portuaire et ses exceptionnels bateaux historiques à visiter, la surprenante balade au fil de l'eau, à bord du Texel, au cœur du troisième port de France et la découverte du chantier de construction du vaisseau le « Jean Bart » à **Gravelines**, mettent en lumière le rôle majeur que joue la Mer du Nord dans la vie de notre beau littoral.

Les habitants ont le sens de l'accueil et de la fête. Tout au long de l'année, notre territoire s'anime de nombreux événements, avec comme point d'orgue le célèbre **Carnaval de Dunkerque** !

L'évènement de l'année !

2017 sera marquée par la sortie mondiale du film « Dunkirk » en juillet. Cette superproduction américaine de Christopher Nolan, le réalisateur de la trilogie Batman, Interstellar et Inception, a été tournée en grande partie à Dunkerque. Au cours d'une journée hors du temps, découvrez les sites de la Bataille de Dunkerque et de l'Opération Dynamo de mai/juin 1940, théâtre du tournage des scènes les plus spectaculaires du film « Dunkirk ».

Dans cette brochure, nous vous invitons à découvrir nos journées thématiques, nos courts séjours clé en main, ainsi que nos visites et activités « à la carte ». Conçues pour tous types de groupes, nos offres mélangent découvertes culturelles, plaisirs de la table et convivialité.

Notre équipe de spécialistes de la destination « **Dunkerque Côte d'Opale de Bray-Dunes à Gravelines** » sont à votre entière disposition pour vous aider à construire un programme de séjour ou de journée sur mesure... et inoubliable !

A très bientôt !





UNE JOURNÉE... *beaucoup de découvertes !*



« DUNKIRK »

SUR LES TRACES DES HÉROS DE 1940 À 2017



À PARTIR
DE **31€***

9h30 à 11h30 : Fort des Dunes de Leffrinckoucke, suivez le guide...

Au cœur de l'impressionnant Grand Site des Dunes de Flandre, Le Fort des Dunes, bombardé en 1940, fut le lieu d'exécution de résistants pendant l'occupation. Le parcours de visite vous permet de comprendre l'histoire de ce lieu de mémoire. Au cœur du fort, une exposition raconte l'histoire de la Bataille de Dunkerque.

12h à 14h : Déjeuner boissons comprises en bord de mer, vue imprenable sur les plages de l'évacuation des troupes alliées, en mai-juin 1940.

14h à 16h : Dynamo Tour. A bord de votre autocar, notre guide vous fait découvrir les **principaux sites de la bataille de Dunkerque** et de l'**Opération Dynamo** mais aussi du tournage : la jetée Est, qui a permis l'évacuation de plus de 200 000 soldats, les plages, la ferme Nord et le Sanatorium de Zuydcoote, qui ont servi d'hôpital militaire, le monument à la 12^e Division d'Infanterie motorisée à Bray-Dunes, les cimetières militaires...

16h à 17h : Musée Dunkerque 1940 - Opération Dynamo

Le musée raconte l'histoire incroyable de la bataille de Dunkerque et de l'évacuation de plus de 340 000 soldats alliés de la « poche de Dunkerque ». Une importante collection de photographies, de cartes, et du matériel militaire d'époque permet de comprendre cet épisode crucial de la seconde guerre mondiale.



Découvrez les sites de la bataille de Dunkerque de 1940 et les lieux de tournage du blockbuster « Dunkirk » de Christopher Nolan, dont la sortie est prévue le 19 juillet 2017.

SUR LES PAS DE JEAN BART,

de Gravelines à Dunkerque

10h à 12h : Visite du chantier de reconstitution d'un navire du XVII^e siècle, le « Jean Bart » à Gravelines.

Imaginez la reconstitution à taille réelle d'un tout puissant navire de 84 canons. C'est ce que propose la visite du chantier de construction de l'espace Tourville, situé au sein d'un parc historique sur le thème des Corsaires et de la Marine de Louis XIV.

Découvrez les métiers du Grand siècle et leurs savoir-faire comme la forge, la charpente traditionnelle, la sauriserie ou encore l'atelier des maquettes et des sculpteurs.

12h30 à 14h30 : Repas du Corsaire

Profitez d'un déjeuner aux saveurs marines, servi dans l'un des plus « anciens bistrots » de la ville, le grand Morien offre une vue imprenable sur l'ancienne place Royale, actuelle Place Jean Bart et la statue de notre héros local, réalisée en 1845 par David D'Angers. Vous pouvez également décider de prendre le déjeuner dans la ville fortifiée de Gravelines.

14h30 à 16h15 : Visite de Dunkerque (à pied ou en autocar).

L'Hôtel de Ville vous dévoile son plus bel atout. Exceptionnellement préservé des bombardements de la Seconde Guerre mondiale, son vitrail monumental illustre Jean Bart en héros national. L'Église Saint-Eloi abrite le tombeau du corsaire anobli par Louis XIV.

16h30 à 17h30 : Visite spéciale « Jean Bart » au Musée Portuaire, suivie d'une dégustation.

Une visite sur mesure, dédiée à la vie de Jean Bart et à toutes les anecdotes de l'histoire du célèbre corsaire.

Afin de bien terminer la journée, un chef pâtissier a élaboré une succulente spécialité que vous découvrirez lors d'une dégustation du « **doigt de Jean Bart** » désormais célèbre par delà nos frontières. La pâtisserie est accompagnée d'une boisson chaude ou d'un jus de fruit.



TARIF EN BAISSÉ

À PARTIR
DE **40€***

LE+ : Une journée instructive et conviviale autour du célèbre Corsaire du roi Louis XIV !



Exemple de menu

Kir vin blanc**

Flamiche de saison

Cabillaud au four en
aioli

Déclinaison
de mini-desserts

1 verre de vin** ou eau
plate ou gazeuse

* Tarifs, par personne, calculés sur une base de 40 personnes, valable jusqu'au 31 décembre 2017.

Le prix comprend : les entrées, les visites accompagnées du programme, le déjeuner boissons comprises. Gratuité pour le chauffeur de l'autocar.

Le prix ne comprend pas : le transport, toute dépense à caractère personnel.

**L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

UNE JOURNÉE... *beaucoup de découvertes !*

DUNKERQUE : SURPRENANTS PAYSAGES PORTUAIRES...



À PARTIR
DE **40€***

Tous les secrets du 3^{ème} port de France...

10h30 à 11h30 : Au fil de l'eau dans le 3^{ème} port de France

Incontournable à Dunkerque ! Un membre de l'équipage du **Texel**, fin connaisseur du port, vous présente les gigantesques installations portuaires, les écluses, les darses, les quais et la fameuse digue du Break !

12h à 14h : Déjeuner boissons comprises dans le restaurant de votre choix de Dunkerque ou de Malo-les-Bains (voir les quelques exemples de menus dans cette brochure ou consultez toutes les propositions sur www.dunkerque-groupes.fr).

14h à 15h15 : Sur les traces de l'histoire de la ville

Un guide-accompagnateur de l'Office de Tourisme monte à bord de votre autocar et vous fait partager sa passion pour l'histoire mouvementée de la Cité de Jean Bart. L'architecture balnéaire de Malo-les-Bains et l'intérieur de l'Eglise Saint Eloi sont également au programme.

15h30 à 16h45 : Suivez le guide au Musée portuaire

Au cœur d'un impressionnant entrepôt maritime datant de 1868 magnifiquement restauré, le musée portuaire met en scène l'histoire et les métiers du port. Embarquez au cœur du patrimoine portuaire !

Exemple de menu

Kir cassis** ou cocktail
maison sans alcool

Patate savoyarde
(raclette fondue, jambon
de pays, cornichons, crème
ciboulette) et crudités

3 petits choux enrobés
de chocolat froid
et noisettes

¼ de vin blanc,
rouge ou rosé
ou 1 bière pression**
ou ½ eau plate
ou gazeuse ou
1 boisson sans alcool

Café

LE BON
PLAN

Commencez votre journée par un café / croissant.

Tarif par personne à partir de 3,5 €*

D'autres formules sont proposées... Consultez le service groupes de l'Office de Tourisme.

UNE JOURNÉE... *beaucoup de découvertes !*



CHARME BRAY-DUNOIS

et savoir-faire artisanal

NOUVEAU

À PARTIR
DE **30 €***



10h à 12h : A la découverte de Bray-Dunes, la station balnéaire la plus septentrionale de France

Commencez la journée par une agréable promenade en compagnie d'un spécialiste de l'histoire de Bray-Dunes. Découvrez comment les adeptes des bains de mer ont remplacé les chasseurs de lapins pour faire de cette frange de notre littoral une agréable station balnéaire. L'architecture de style anglo-normand qu'on découvre au détour des petites rues confère un charme authentique au village qui porte le nom de son fondateur, l'armateur dunkerquois Alphonse Bray.

12h à 14h : Bray-Dunes est le cadre idéal pour déguster le plat par excellence de notre bord de mer : **les moules-frites**, accompagnées d'une bière ou d'un verre de vin**. Vous terminez votre déjeuner par un café gourmand.

14h30 à 16h : Visite de la ville et du port de Dunkerque à bord de votre autocar. Confortablement installé dans votre autocar, vous découvrez les trois visages de Dunkerque : ville-port-plage. Notre guide vous raconte les histoires incontournables de la Cité de Jean Bart, de la station balnéaire de Malo-les-Bains et du 3^{ème} port de France.

16h15 à 17h : La bière, un savoir-faire régional !

Aux 3 Brasseurs, à la fois brasserie et restaurant, dont le cadre a été entièrement refait en 2016, nous vous démontrons qu'il n'y a pas que nos voisins belges qui produisent d'excellentes bières. Après une courte présentation par le maître brasseur, vous aurez l'occasion de savourer la production de la micro brasserie, d'une façon ludique grâce aux « Triton »**. En accompagnement, dégustez la célèbre Flammekueche Trois Brasseurs (1 flammekueche pour 8 personnes).

* Tarifs, par personne, calculés sur une base de 40 personnes, valable jusqu'au 31 décembre 2017.

Le prix comprend : les entrées, les visites accompagnées du programme, le déjeuner boissons comprises. Gratuité pour le chauffeur de l'autocar. Le prix ne comprend pas : le transport, toute dépense à caractère personnel.

**L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

www.dunkerque-tourisme.fr 07

Réservations : Office de Tourisme de Dunkerque Dunes de Flandre. Tél : +33 (0)3 28 26 27 31/83/89 - production@ot-dunkerque.fr

UNE JOURNÉE... *beaucoup de découvertes !*

DUNKERQUE, VILLE DU FUTUR... !

En quelques dizaines d'années, Dunkerque a connu d'importantes transformations urbaines : la reconstruction d'après-guerre et la reconquête des sites portuaires et industriels ont participé à cette mutation.

9h30 à 12h : Dès votre arrivée à Dunkerque, un **petit-déjeuner** (café, jus d'orange et viennoiseries) vous sera servi dans le cadre exceptionnel de la **Halle aux Sucres**, un bâtiment portuaire du XIX^e siècle magnifiquement restauré. Ensuite, un guide passionné et passionnant vous présente l'exposition permanente, consacrée à la ville de demain.

12h15 à 14h15 : **Déjeuner** boissons comprises dans le restaurant de votre choix de Dunkerque ou de Malo-les-Bains (voir les quelques exemples de menus dans cette brochure ou consultez toutes les propositions sur www.dunkerque-groupes.fr).

14h30 à 16h : **Visite de Dunkerque** à bord de votre autocar. En compagnie de notre guide-accompagnateur, suivez les métamorphoses successives de la cité dunkerquoise.

16h30 à 18h : **FRAC Nord - Pas-de-Calais, Fonds Régional d'Art Contemporain**

A côté de l'AP2, vestige emblématique des Anciens Chantiers Navals, baptisés « Cathédrale » par les dunkerquois pour ses dimensions exceptionnelles, les architectes Lacaton & Vassal ont construit un bâtiment jumeau translucide, qui abrite le Fonds Régional d'Art Contemporain, riche de 1500 œuvres dont l'une des plus importantes collections de design de France. Vivez l'histoire du site en image, de la construction navale à l'éco-quartier du futur.



À PARTIR
DE **34€***

Ce programme peut être réalisé
du mercredi au samedi.

LE+ : Découvrez les multiples
visages du territoire et
explorez la ville de demain.

Exemple de menu

K'ir vin blanc**

½ tartine au Maroilles et salade

Feuilleté de poulet sauce cheddar, frites, salade

Tarte aux pommes et sa boule de glace vanille

1 boisson (bière, vin** ou soft)

* Tarifs, par personne, calculés sur une base de 40 personnes, valable jusqu'au 31 décembre 2017.

Le prix comprend : les entrées, les visites accompagnées du programme, le déjeuner boissons comprises.

Gratuité pour le chauffeur de l'autocar. Le prix ne comprend pas : le transport, toute dépense à caractère personnel.

**L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



UNE JOURNÉE... *beaucoup de découvertes !*

L'ART CONTEMPORAIN

*à Dunkerque
Côte d'Opale*



10h à 12h : Bourbourg, chœur de Lumière et CIAC

Le Chœur de Lumière, réalisé par le sculpteur britannique Sir Anthony Caro dans les années 2000, est une œuvre monumentale d'une grande puissance, qui s'intègre parfaitement dans l'architecture médiévale qui l'entoure. L'Église Saint Jean Baptiste s'impose désormais comme le haut lieu de l'art sacré de notre région. Au CIAC, le Centre d'Interprétation Art et Culture, un film d'une durée de 26 minutes raconte la genèse de l'œuvre, et une exposition vous permettra de mieux la comprendre.

12h30 à 14h30 : Déjeuner boissons comprises dans le restaurant de votre choix à Dunkerque Côte d'Opale (voir les exemples de menus dans cette brochure ou consultez toutes les propositions sur www.dunkerque-groupes.fr).

15h à 16h30 : LAAC, Lieu d'Art et Action contemporaine

Suivez votre guide passionné d'art contemporain dans les salles de ce musée à l'architecture insolite, où vous découvrirez une collection exceptionnelle couvrant les années 1950 à 1970, d'artistes emblématiques comme Karel Appel, Arman, César, Eugène Leroy, Pierre Soulages, Andy Warhol et Peter Klasen. Les œuvres ont été rassemblées en grande partie par un seul homme, éclairé et visionnaire : Gilbert Delaine. Le musée est entouré d'un des plus beaux jardins de sculptures de France !



TARIF EN BAISSÉ

À PARTIR
DE **31 €***

Exemple de menu

Salade chèvre chaud

Pavé de saumon, crème
de citron, riz

Moelleux au chocolat

UNE JOURNÉE... *beaucoup de découvertes !*



BEFFROIS ET FORTIFICATIONS, un patrimoine exceptionnel!



À PARTIR
DE **39 €***

Exemple de menu

Terrine marbrée au
saumon, sauce aioli

Filet de Merlu meunière, écrasé
de pommes de terre et carottes

Feuillantine chocolat

1 verre de bière ou de vin**
ou un soft drink

10h15 à 10h45 : A bord du tram 99, superbe réplique d'un tramway 1900, partez à la découverte de l'histoire de la ville fortifiée de Bergues et de ses secrets au cours d'un circuit d'une trentaine de minutes. La ville de Bergues fait partie du réseau des plus beaux détours de France.

11h15 à 12h15 : Au cours d'un **circuit panoramique** à bord de votre autocar, notre guide-accompagnateur vous présente la ville de Dunkerque et ses monuments, dont les deux **beffrois** inscrits au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO.

12h30 à 14h30 : **Déjeuner** boissons comprises dans le restaurant de votre choix de Dunkerque ou de Malo-les-Bains (voir les exemples de menus dans cette brochure ou consultez toutes les propositions sur www.dunkerque-groupes.fr).

15h30 à 17h20 : **Visite guidée de Gravelines en bateau à passagers et dégustation de spécialités régionales**

Au fil de l'eau, l'histoire, la faune et la flore deviennent vos compagnons de voyage. Embarquez pour une découverte originale de l'histoire des fortifications de Gravelines et laissez-vous aller au gré de paysages verdoyants dans un cadre magnifique.

Vous aurez l'occasion de goûter les succulentes « cossettes de Bourbourg » (chocolats) et les délicieuses gaufres flamandes, accompagnées d'un café.

LE+ : 4 Beffrois inscrits au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO

BON A SAVOIR...

Le tramway de Bergues a une capacité de 42 personnes. Pour les groupes plus grands, nous réservons les départs de 10h15 et de 11h. A votre arrivée à Dunkerque vous commencez par le déjeuner et la visite de Dunkerque a lieu de 14h à 15h15, suivi de Gravelines de 16h à 18h.

UNE JOURNÉE... *beaucoup de découvertes !*

DU MONT CASSEL AUX PLAINES DU NORD



LE+ : Surprenants personnages du Nord !!!

10h00 à 11h00 : Le musée départemental de Flandre à Cassel

Installé dans le magnifique Hôtel de la Noble Cour de Cassel, la visite guidée du musée apporte au visiteur une vision transfrontalière de la culture flamande.

11h30 à 12h30 : Visite de la Brasserie d'Esquelbecq

En l'espace de 20 ans, cette brasserie artisanale est devenue une institution en Flandre française. Dégustez une bonne bière bien fraîche*, « La blonde d'Esquelbecq » ou « la Rouge Flamande », après avoir tout appris sur la récolte du houblon à la fermentation, en passant par le brassage ou la filtration.

13h à 15h : Délicieux déjeuner dans un établissement réputé du Cœur de Flandre.

15h30 à 16h30 : Fous rires garantis dans l'atelier des Gigottos automates à Esquelbecq.

La maison des automates est un atelier qui fabrique des automates mécaniques et électriques de taille humaine mis en situation. Vous y verrez le cirleur, le jongleur, le ronfleur, le cycliste en action et bien d'autres personnages stupéfiants !

16h30 à 17h30 : Visite patrimoniale du village d'Esquelbecq.

Découvrez les richesses de ce charmant village flamand : château, maisons de caractère, église datant du 10^{ème} siècle... Esquelbecq est également un « village du livre » bien connu.

Les visites se font par groupes de 25 personnes.

De ce fait, le programme est inversé pour le 2^{ème} groupe.

À PARTIR
DE **37€***

AU MENU

Kir de bienvenue**

Quiche berquoise
ou Croustade de volaille
ou Flamiche au Maroilles

Carbonnade flamande
ou sauté de porc
à l'ancienne
ou fondant de poulet
forestier ou Suprême de
volaille à la bière

Mousse au chocolat
ou Paris Brest ou Tiramisu
ou Clafoutis aux pruneaux

Eau, 1/4 de vin rouge
ou bière**

Café

* Tarifs, par personne, calculés sur une base de 40 personnes, valable jusqu'au 31 décembre 2017.

Le prix comprend : les entrées, les visites accompagnées du programme, le déjeuner boissons comprises.

Gratuité pour le chauffeur de l'autocar. Le prix ne comprend pas : le transport, toute dépense à caractère personnel.

**L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

www.dunkerque-tourisme.fr 11

Réservations : Office de Tourisme de Dunkerque Dunes de Flandre. Tél : +33 (0)3 28 26 27 31/83/89 - production@ot-dunkerque.fr

UNE JOURNÉE... *beaucoup de découvertes !*

DUNKERQUE MALO-LES-BAINS,

*Balnéaire et
gourmande...!*

10h : À votre arrivée à Dunkerque, nous vous servons **un café et un croissant** à bord de la vedette « le Texel ».

10h30 à 11h30 : Geoffrey, le matelot du « Texel », fin connaisseur du 3^e port de France, vous fait partager sa passion pour ce site extraordinaire, au cours d'une **balade dans les bassins du Port Est**.

11h45 à 14h30 : Le Casino de Dunkerque, un lieu magique.

Après une brève présentation de l'espace jeux du Casino, un cocktail** vous est offert au bar lounge, suivi d'un déjeuner dans l'ambiance feutrée du restaurant « la Cascade ».

14h45 à 15h30 : Délices de glaces au Cornet d'Amour !

Le long de la digue promenade de Malo-les-Bains, la préparation des glaces artisanales se transmet depuis quatre générations. Dans son atelier, Franck, maître-glacier, dévoile pour vous quelques secrets de fabrication. Dégustation oblige ! Après la dégustation des glaces, vous disposez d'une heure de temps libre pour vous balader sur la digue de Mer de Malo. Admirez les façades belle époque de nos villas balnéaires !

16h30 à 17h15 : Dégustation de spécialités locales

Vous terminez la journée par une dégustation de galettes beurrées et de gaufres dunkerquoises. Ces délices sucrés sont servis avec un café, une bière**, une eau de source ou un soda. Sur place, offrez-vous une boîte de gaufres dunkerquoises en souvenir de cette journée !



À PARTIR
DE **45€***

AU MENU

Accras de morue,
compotée de légumes ou
Flamiche au Maroilles et
son mesclun

Poulet Basquaise,
tagliatelles
ou

Pavé de saumon au pesto
rouge, écrasé de pommes
de terre à l'huile d'olive

Un verre de vin** avec
l'entrée et le plat, eaux :
une bouteille pour 4

UNE JOURNÉE... *beaucoup de découvertes !*

NATURE ET HISTOIRE À LOON-PLAGE ET LEFFRINCKOUCKE :

NOUVEAU



10h à 12h30 : Maison de la nature et Musée des jeux traditionnels à Loon-Plage.
Pour cette matinée dans l'agréable cadre du Parc Galamé, le groupe sera scindé en deux. La moitié du groupe découvrira, au cours d'une visite de la toute nouvelle « Maison de la Nature », la vie des abeilles et les secrets du miel. L'autre moitié du groupe se plongera dans l'ambiance des kermesses d'antan au musée des jeux traditionnels. Après une courte initiation, vous avez bien sûr l'occasion de vous exercer aux différents jeux. Au milieu de la matinée, les groupes sont inversés.

12h45 à 14h30 : Déjeuner au Parc Galamé au restaurant une Faim de Loon.
Si vous avez une faim de loup, cela tombe bien !

15h15 à 17h30 : Découverte guidée du Fort des Dunes à Leffrinckoucke.
Situé au cœur du **Grand Site des Dunes de Flandre**, la visite guidée du Fort permet de vivre une expérience unique, une découverte historique dans un paysage dunaire unique. Suivez le guide pour une promenade autour du fort. Vous vous rendez compte à quel point le fort épouse son environnement naturel : on ne devine pas l'importance des constructions qui se trouvent sous les collines vertes. Evidemment, c'était justement l'effet recherché à la fin du XIX^e siècle par son concepteur, le général Séré de Rivières. Vous visitez également les expositions à l'intérieur du fort, notamment celle qui est consacrée à la Bataille de Dunkerque et l'Opération Dynamo de 1940.

À PARTIR DE **28 €***

AU MENU

Croustillant de brie au miel et crudités ou
Terrine de Campagne

Filet de porc mariné,
pommes de terre sautées
et salade ou Fish and
Chips, salade

Muffin aux fruits
rouges ou Mousse au
chocolat blanc
spéculoos

Eaux plates
et pétillantes, café

* Tarifs, par personne, calculés sur une base de 40 personnes, valable jusqu'au 31 décembre 2017.

Le prix comprend : les entrées, les visites accompagnées du programme, le déjeuner boissons comprises. Gratuité pour le chauffeur de l'autocar.

Le prix ne comprend pas : le transport, toute dépense à caractère personnel.

**L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

LE+ : Une journée riche en émotions,
dans un environnement exceptionnel ... !

www.dunkerque-tourisme.fr 13

Réservations : Office de Tourisme de Dunkerque Dunes de Flandre. Tél : +33 (0)3 28 26 27 31/83/89 - production@ot-dunkerque.fr

UNE JOURNÉE... *beaucoup de découvertes !*



TARIF /
PERSONNE **38 €**

AU FIL DE L'EAU

Matin : Visite du Musée de la mer (1h)

Dégustation de poisson fumé (0h45)

Situé sur le port de Grand-Fort Philippe, ce musée présente l'histoire des campagnes de pêche à Islande.

A l'issue de votre visite, dégustez le hareng, saumon, maquereau, etc... accompagnés d'un verre de vin blanc*.

Déjeuner sur les rives de l'Aa

Après-midi : Balade en bateau à passagers (0h50)

Dégustation de spécialités locales (0h45)

Embarquez à bord de nos bateaux à passagers pour une balade commentée. Découvrez les œuvres de Charles Quint et Vauban en naviguant autour des fortifications.

Nul doute que vous apprécierez la dégustation de nos spécialités locales proposées à l'issue de la visite.

TARIF /
PERSONNE **39 €**

SON *et* LUMIÈRE

Après-midi : Accueil café (0h45)

Balade commentée en bateau à passagers (0h50)

Embarquez à bord de nos bateaux à passagers pour une balade commentée. Découvrez les œuvres de Charles Quint et Vauban en naviguant autour des fortifications.

Dîner sur les rives de l'Aa

Spectacle Son et lumière (2h)

Début du spectacle : 22h

Découvrez Gravelines et son histoire à travers deux heures de spectacle au cœur des fortifications.

Option possible pour compléter votre journée (non inclus) :

Visite le matin et déjeuner sur les Rives de l'Aa.



LE PRIX COMPREND :

Les entrées des sites et visites, la restauration au programme, les frais de dossier.

Le prix ne comprend pas : Le transport en autocar, les dépenses à caractère personnel.

ENVIE DE

Nature...

Les espaces naturels de la **Flandre Maritime** forment un tableau harmonieux où différents milieux se côtoient : dune fossile, littoral, réserves naturelles, territoires marécageux et sentiers botaniques sont nombreux à dévoiler leurs richesses. Ces paysages variés recèlent des trésors de diversité et composent une palette étonnante de formes et de couleurs qui ravissent les yeux. Découvrir les trésors de la mer, comprendre la formation des dunes, parcourir les polders à pied ou en vélo... De grands moments de détente et de ressourcement en perspective !

Le **CPIE Flandre Maritime** organise des visites guidées tout au long de l'année, sur le domaine du **Grand Site des Dunes de Flandre**. Accompagnés d'un animateur passionné, c'est l'occasion idéale de s'immerger dans une nature souvent méconnue et d'en découvrir les multiples facettes.

Renseignements : CPIE Flandre Maritime : +33 (0) 3 28 26 86 76
www.cpieflandremaritime.fr



Visite du Jardin André Caudron

Grande-Synthe

Situé ferme des Jésuites, ce jardin regroupe, autour d'une mare naturelle, quelque 300 variétés de plantes rares ou communes. Le jardin Caudron porte le nom de son fidèle artisan, André Caudron, qui, pendant plus de soixante ans, s'est consacré à l'utilisation des plantes en phytothérapie. Une équipe de pharmaciens et de botanistes propose des visites guidées dans les jardins médicinales de Grande-Synthe, lieux de Savoir et de Santé !

Renseignements : Association Circea : + 33 (0) 6 83 01 01 97 /
jardinsdeplantesmedicinales@gmail.com



La maison de la Nature

Loon-Plage

Lieu de détente et de loisirs, le parc Galamé à Loon-Plage est l'écrin de verdure incontournable du territoire pour une randonnée, pour flâner et apprécier la nature. Inauguré en 2016, la maison de la nature propose un concept immersif sur le monde des abeilles. Mettez-vous dans la peau des abeilles, découvrez le secret du miel et repartez avec vos propres mini-pains d'épices.

Renseignements : 03 28 63 16 68 / 03 28 51 84 80 /
reservation@gravelinestourisme.fr

LES VISITES



NOUVEAU



Dunkerque à travers les siècles

Découverte de la ville à pied

Un accompagnateur de l'Office de Tourisme vous emmène visiter les principaux monuments de la ville (Beffroi, Eglise Saint-Eloi, Place Jean Bart, Tour du Leughenaer, Porte de la Marine, Hôtel de Ville, la Tour et la Maison de l'armateur...), qui témoignent du passé mouvementé de Dunkerque.

Durée : 1h15

Tarif : 115 € par guide (150 € dim. et jours fériés) 1 guide pour 30 personnes maximum

Dynamo Tour

Du 26 mai au 4 juin 1940, Dunkerque fut le théâtre de la plus grande opération d'évacuation militaire de tous les temps : 338 000 soldats alliés ont réussi à s'échapper du « camp retranché de Dunkerque », à bord d'une flotte de plus de 800 bateaux. Au cours d'un agréable parcours à bord de votre autocar, qui vous mènera de **Dunkerque à Bray-Dunes**, en passant par **Coudekerque-Branche, Leffrinckoucke et Zuydcoote**, notre guide vous présentera les sites incontournables de l'Opération Dynamo, mais également les lieux de tournage du film « Dunkirk », réalisé par Christopher NOLAN. Quelques arrêts sont prévus sur les principaux lieux de mémoire.

Durée : 2h30 à 3h.

Prix par autocar : 150 €* (200 €* dim et jours fériés)



Originales et surprenantes

Les villas balnéaires de Malo-les-Bains

Située à l'Est de Dunkerque, la commune de Malo-les-Bains a été fondée par Gaspard Malo qui, à la fin du XIX^e siècle, s'est lancé dans le développement d'une véritable station balnéaire. De nombreuses villas, dont l'architecture est fortement marquée par les « années folles », témoignent de la vie à Malo-les-Bains à la Belle Epoque.

Visite accompagnée à pied. Durée : 1h15

Tarif : 115 € par guide (150 € dim. et jours fériés) - 1 guide pour 30 personnes maximum

Dunkerque va vous surprendre

Découverte de la ville en autocar

Lors de cette visite, notre accompagnateur vous présente les monuments incontournables du centre-ville, mais également l'architecture balnéaire de Malo-les-Bains et le quartier de Rosendael, le « Val des Roses ». La reconstruction du centre-ville après les destructions de la Seconde Guerre mondiale et l'opération de rembarquement des troupes alliées lors de la Bataille de Dunkerque de mai-juin 1940 vous sont également racontées.

Durée de la visite : 1h15 à 1h30

Tarif par autocar : 115 €* (150 €* dim et jours fériés)

Les beffrois, inscrits au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO !



A Dunkerque, au cinquième étage du beffroi de Saint-Eloi, vous découvrez un carillon de 50 cloches. Au sommet, une vue époustouflante sur la ville, le port, la mer du Nord et la Flandre vous attend (58m ; 5 étages en ascenseur puis 64 marches).

Visite libre, tarif groupe 3 € par personne.

Des navires et des hommes

Découverte du port en autocar

Les installations du port s'étendent sur 17 kilomètres de littoral. Vous longez le centre de réparation navale avant de cheminer dans les zones de trafic de marchandises et des industries du Port Est. Le Port Ouest quant à lui est le pôle des développements récents du troisième port de France (transmanche, conteneurs, logistique...)

Durée : 1h15 à 1h30

Prix par autocar : 115 €* (150 €* dim et jours fériés)



Des lapins des dunes aux bains de mer

Cap sur Bray-Dunes

Découvrez la ville la plus septentrionale de l'hexagone qui tient son nom de son fondateur, Alphonse Bray, un homme d'affaires dunkerquois. Notre guide vous racontera l'histoire de la station balnéaire, de la chasse aux lapins des Dunes à la construction de maisons et de villas au charme anglo-normand.

Visite accompagnée à pied. Durée : 1h15

Tarif : 115 € par guide (150 € dim. et jours fériés)

1 guide pour 50 personnes maximum



* le prix ne comprend pas la location du car





Visite pédestre **de la ville Fortifiée de Gravelines**

La visite de la cité fortifiée intra-muros vous permet d'admirer de nombreux bâtiments historiques. Parcourez les remparts à la découverte des cors de garde, des casernes, de la citerne..., qui témoignent de l'évolution du système défensif de la ville au XVIII^e siècle.

Durée : 1h ; 1h30 ; 2h
Capacité : 30 personnes
Tarif : 3.50 € ; 4.30 € ; 5 €



Gravelines avec *Sébastien le Prestre de Vauban*

1706, Vauban, Gouverneur de la Cité, vous invite à le suivre en Gravelines, cette ville qu'il a remaniée pour en faire un excellent verrou défensif sur son fameux Pré-Carré. Au fil des pas, Vauban vous contera les heures de gloire et les instants de misère de sa ville fortifiée, vous parlera de quelques illustres personnages et surtout des gens humbles qu'il aimait côtoyer, en longeant des bâtiments civils, religieux, militaires qui évoqueront chez lui quelques histoires et anecdotes.

Durée : 2h
Capacité : 30 personnes
Tarif : 5 €



Balade commentée **en bateau à passagers**

Embarquez à bord de nos bateaux à passagers pour une balade commentée de 50 minutes. Faune, flore, histoire, suivez les méandres tranquilles des douves pour un parcours historique et pittoresque. Découvrez les œuvres de Charles Quint et Vauban en naviguant autour des fortifications.

Durée : 0h50
Capacité : 36 personnes (3 bateaux de 12 places)
Tarif : 60 € par bateau



Visite du Chantier Tourville *et découverte de la saurisserie*

Découvrez la reconstitution à l'identique d'un vaisseau de 1^{er} rang « Le Jean Bart », représentatif de la marine sous Louis XIV et les métiers d'autrefois : charpentier, sculpteur, forgeron... Terminez votre visite par une dégustation de poisson fumé à la saurisserie, accompagnée d'un verre de bière ou de vin blanc*.

Durée : 2h
Capacité : 50 personnes
Tarif : 13 €

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

www.dunkerque-tourisme.fr 17

Réservations : Office de Tourisme des Rives de l'Aa et de la Colme. Tél : 03 28 51 84 80 / reservation@gravelinestourisme.fr

À LA CARTE...

faites votre choix !



TARIF GROUPE **8€_{,90}**

« Le Texel », découverte en bateau du port Est - Dunkerque

Venez découvrir en bateau le 3^{ème} port de France dont les installations impressionnantes couvrent la moitié du littoral du département du Nord. Lors de cette visite instructive et intéressante, nous vous présentons les activités et l'histoire du site, les différents types de navires, les métiers du port ainsi que la célèbre digue du break.

Durée : 1h ; Capacité : 120 places assises à l'intérieur et 80 places assises sur le pont. Prix forfaitaire de 267 € pour les groupes jusque 30 personnes

Le musée portuaire - Dunkerque

Le musée portuaire déploie ses collections dans un ancien entrepôt de tabac typique de l'architecture portuaire du XIX^e siècle et sur l'eau avec la visite de ses trois bateaux musées. Il vous offre également la possibilité de prendre de la hauteur grâce à la visite du phare (276 marches).

LE BON PLAN

Tarif couplé découverte du port en bateau et visite guidée du musée portuaire : 15,50 € par personne

Visite guidée base minimum 15 personnes - Durée : 1h15
Visite du musée à quai + 1 bateau : 10 € - Durée : 1h45



TARIF GROUPE **7€_{,50}**



TARIF GROUPE **4€**

Le musée Dunkerque 1940 Opération Dynamo - Dunkerque

Il est situé sur les lieux historiques que sont la Plage de l'évacuation et la jetée Est (East mole), dans les casemates du Bastion 32, ouvrage militaire de type Seré de Rivières. Il raconte l'histoire incroyable de la bataille et de l'évacuation de près de 340 000 soldats alliés de la « Poche de Dunkerque ».

Visite libre - Durée : 1h environ

Le Fort des Dunes Leffrinckoucke

C'est un exemple remarquable de l'architecture militaire imaginée par le Général Seré de Rivières. Il a été construit en 1878 pour protéger Dunkerque et son port de toute attaque par l'est. Au cœur de l'opération Dynamo, il a été le théâtre d'événements dramatiques.

Durée de la visite guidée : 2h



TARIF GROUPE **5€**

Le PLUS, Palais de l'Univers et des Sciences - Cappelle La Grande

Venez faire le plein de connaissances et d'émotions au PLUS : un voyage unique au centre de la vie, de la terre et de l'Univers. L'exposition permanente, sur 2000 m² vous offre une odyssée des premiers instants du big bang au devenir de notre planète. Complétez votre aventure par un film au planétarium numérique.

Tarif Groupe : 2 € par personne l'exposition permanente libre ; 4 € la séance de planétarium avec un médiateur scientifique et 3 € l'entrée à l'exposition temporaire.

TARIF GROUPE **2 €**



TARIF GROUPE **3 €**



Le parc zoologique Fort-Mardyck

Venez découvrir un parcours environnemental recréant les milieux naturels de plus de 170 animaux de 40 espèces de la faune française et européenne.

Durée : 1h en moyenne.

Le Camélus, ferme d'aventures et de découvertes - Ghyselde

Venez découvrir des animaux atypiques pour la région : watusi, moutons à quatre cornes, wallaby, baudet du Poitou, buffle... Laissez-vous surprendre par les anecdotes du guide et la variété des espèces. Une pause rafraîchissante et gourmande complète ce moment de convivialité.

Durée : 1h30

TARIF GROUPE **6 €₅₀**



Le CPIE Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement - Les Dunes de Flandre

Le CPIE Flandre Maritime organise des visites guidées tout au long de l'année. Accompagnés d'un animateur passionné, c'est l'occasion idéale de s'immerger dans une nature souvent méconnue et d'en découvrir les multiples facettes. Les espaces naturels de la Flandre Maritime forment un tableau harmonieux où différents milieux se côtoient : dune fossile, littoral, réserves naturelles, territoires marécageux et sentiers botaniques sont nombreux à dévoiler leurs richesses. Ces paysages variés recèlent des trésors de diversité et composent une palette étonnante de formes et de couleurs qui ravissent les yeux.

GRATUIT



La Halle aux Sucres - Dunkerque

Dans les murs d'un ancien entrepôt portuaire du XIX^{ème} siècle, le Learning center ville durable de la Halle aux Sucres est un pôle de ressources sur le thème de la ville durable, qui accueille des espaces d'expositions, un centre de ressources, un restaurant, une cafeteria...

Dans ce lieu insolite, vous découvrirez deux expositions thématiques.

Théâtre la Licorne - Dunkerque

Cet impressionnant lieu dédié à la marionnette contemporaine et au théâtre d'objets a ouvert ses portes à Dunkerque en novembre 2015. Afin de mieux faire connaître ce qu'est la marionnette et son monde d'objets conçus par des artistes surprenants, deux à trois expositions sont organisées chaque année.

GRATUIT



www.dunkerque-tourisme.fr 19

À LA CARTE... *faites votre choix !*

TARIF
GROUPE **4€_{,30}**



Le musée des jeux traditionnels

Loon-Plage

La salle d'exposition vous invite à la découverte des jeux traditionnels de notre région. Une succession de vitrines vous permettra de remonter le fil du temps, des loisirs liés à nos traditions ludiques et populaires. A la suite de la visite, c'est à vous de jouer !

Durée : 2h
Capacité : 40 personnes

Le Musée de la mer - Grand-Fort-Philippe

Situé sur le port de Grand-Fort Philippe, ce musée présente l'histoire des campagnes de pêche à Islande. Découvrez la vie difficile des gens de mer grâce aux maquettes de bateaux, documents anciens, outils et costumes traditionnels...

Durée : 1h
Capacité : 25 personnes



TARIF
GROUPE **3€_{,50}**

TARIF
GROUPE **3€_{,50}**



Musée du sauvetage Grand-Fort-Philippe

Situé dans l'ancien bâtiment qui abritait les canots de sauvetage, le musée retrace l'histoire du métier de sauveteur en mer depuis le XIX^{ème} siècle. Photographies, articles de journaux, embarcations insolites, comme la bouée-culotte, retracent cette histoire de manière plus réelle.

Durée : 1h
Capacité : 25 personnes

Visite guidée en train touristique - Gravelines

Durant ce circuit, vous aurez la possibilité de découvrir toute la diversité de notre territoire, du patrimoine maritime en passant par la découverte des jardins du château Arsenal à Gravelines... Tout vous sera dévoilé !

Durée : 1h
Capacité : 35 personnes



TARIF
GROUPE **5€**

DESTINATION ART...

Contemporain

Avec l'ouverture du Fonds Régional d'Art Contemporain fin 2013, Dunkerque Flandre Côte d'Opale se positionne comme une destination où l'expression artistique, et notamment l'art contemporain, occupe une place de choix.



TARIF GROUPE 3€

LAAC, Lieu d'Art et Action Contemporaine - Dunkerque

Au cœur d'un jardin de sculptures, le LAAC défie le ciel avec son architecture étonnante en céramique blanche. Il conserve une très riche collection d'art des années 1950-1980 : Karel Appel, Arman, César, Eugène Leroy, Alfred Manessier, Pierre Soulages, Andy Warhol, Peter Klasen...

Option visite guidée : + 60 € par guide pour 1h et 75 € par guide pour 1h30 par groupe de 25 personnes.

FRAC, Fonds Régional d'Art Contemporain Dunkerque

Le FRAC Nord - Pas-de-Calais, implanté à Dunkerque depuis 1996, a investi fin 2013 un tout nouveau lieu d'exposition, conçu par les architectes Lacaton & Vassal. Le bâtiment, une jumelle translucide à l'historique Atelier de préfabrication n°2 (AP2), dernier vestige des Chantiers Navals de France, marque les esprits par sa conception audacieuse et originale. Riche de plus de 1 500 œuvres, la collection est représentative de l'art contemporain des 30 dernières années. Le FRAC possède également l'une des plus grandes collections de design de France. L'expérience de la visite se renouvelle au gré des expositions !

Durée de la visite guidée : 1h30 - par groupe de 25 personnes

FORFAIT GROUPE 120€ en visite guidée



TARIF GROUPE 3€

Le Chœur de lumière d'Anthony Caro et le CIAC (Centre d'Interprétation Art et Culture) Bourbourg

Le chœur gothique de l'église a été restauré pour accueillir l'œuvre monumentale du sculpteur anglais Anthony Caro. Les différentes sculptures : Cuve baptismale, tours gigantesques, neuf niches représentant la naissance du monde, s'imposent comme le haut lieu de l'art sacré de notre région.

Durée : 1h

Capacité : 30 personnes

Musée du Dessin et de l'Estampe Originale - Gravelines

Seul musée français consacré à l'art de l'image imprimée, familier mais méconnu. La présentation a pour vocation de donner des clés pour mieux appréhender l'estampe. L'exposition déploie, par rotation, 200 gravures représentatives de cette pratique, du XV^{ème} siècle à nos jours.

En option visite suivie d'un atelier de gravure.

Visite guidée : 1h

Capacité : 30 personnes



TARIF GROUPE 5€

UNE TOUCHE

de gourmandise et de convivialité !

Complétez votre journée par une dégustation des produits régionaux. Ces prestations peuvent être ajoutées à tout programme à la carte.



TARIF GROUPE 3€
80

Les secrets du « Cornet d'Amour »

Sur la digue de mer de Malo-les-Bains, on fabrique de la glace depuis 4 générations. Après la présentation, où vous apprendrez presque tous les secrets de la fabrication, place à la dégustation, l'occasion de retrouver le goût de la vraie glace !

Pause gourmande

Au cours de votre journée nous pouvons vous proposer une dégustation de nos délicieuses spécialités sucrées, la galette beurrée et les gaufres dunkerquoises, accompagnées d'une boisson (bière*, chocolat chaud, café, soft).



TARIF GROUPE À PARTIR DE 4€
50



TARIF GROUPE 5€

Découverte d'une micro brasserie

Le maître brasseur des « 3 Brasseurs » vous explique comment il fabrique la bière qui fait la réputation de l'établissement. Et bien sûr, la présentation est suivie d'une dégustation de la bière artisanale*, accompagnée d'une petite part de flammekueche. Vous avez la possibilité d'acheter une ou plusieurs bouteilles de la cuvée des 3 Brasseurs...

Réservations : Office de Tourisme de Dunkerque Dunes de Flandre. Tél : +33 (0)3 28 26 27 31/83/89 - production@ot-dunkerque.fr

LE RENDEZ-VOUS DES GOURMANDS

Eveillez vos papilles avec nos différentes spécialités locales. Qu'elles soient sucrées ou salées, elles vous éoustillent les sens ! Vous ne connaissez peut-être pas ces spécialités, alors le mieux est encore d'y goûter !

Dégustation de spécialités locales : Gafres, chocolat

Dégustation de poisson fumé : Poissons fumés à l'ancienne, le tout accompagné d'un verre de vin blanc*.



TARIF GROUPE 5€



TARIF GROUPE 5€

Dégustation campagnarde : Terrine « la Gravelinoise » à la chicorée, bière* « la Gravelinoise » et jus de pomme fermier.

Durée : 0h45 - Capacité : 25 personnes

Accueil café / accueil café-croissant

Durée : 0h45 - Capacité : 30 personnes - Tarif : café : 3 €



TARIF CAFÉ-CROISSANT 4€

SÉJOURS... *et weekends groupes !*

WEEK-END DÉCOUVERTE

du Carnaval de Dunkerque



Vivez, le temps d'un week-end, l'expérience unique du Carnaval de Dunkerque.
Une fête extraordinaire qui illustre le légendaire sens de la fête des gens du Nord !



WEEK-ENDS DU 25/26 FÉVRIER
ET 4/5 MARS 2017

À PARTIR
DE **129 €***

Jour 1

12h : A votre arrivée, vous prenez le déjeuner dans le cadre authentique de l'Estaminet « **le Bruegel** » à Bergues. Avec ses longues tables en bois, son plancher, ses pavés et son personnel en tenue d'époque, cet endroit vous plonge dans une ambiance conviviale, où vous goûtez des spécialités flamandes comme la Carbonnade et la crème brûlée à la chicorée.

14h30 : Visite de la ville de Dunkerque et du 3^e port de France à bord de votre autocar.

16h : Rendez-vous au musée portuaire pour tout savoir sur l'origine du carnaval ! Cette visite se termine par une petite dégustation surprise.

Vous passez la nuit en demi-pension dans le cadre agréable du **Quality Hôtel du Lac*****, à quelques kilomètres du centre de Dunkerque.

Jour 2

10h : Après le petit-déjeuner, cap sur Gravelines où vous plongez dans la vie des hommes et des femmes qui se consacrent à une tâche noble mais gigantesque : la construction du « **Jean Bart** », un vaisseau de premier rang du XVII^e siècle, avec les moyens techniques de l'époque !

12h : De retour à Dunkerque, nous vous proposons pour le déjeuner la spécialité par excellence du Carnaval Dunkerquois : le **Potje Vleesch**, un délicieux plat composé de morceaux de viandes de poulet, lapin, porc et veau, froids et pris dans de la gelée légèrement vinaigrée. Le Pot'che est servi avec des frites et une salade (le 26 février).

Le 5 mars, vous assistez au déjeuner carnavalesque « de la Violette » au Palais des Congrès le Kursaal. Animé par un orchestre, ce repas permet « une entrée en douceur » dans l'ambiance du Carnaval de Dunkerque.

15h : « La Bande » (le 26 février à Dunkerque ou le 5 mars à Malo-les-Bains) constitue l'apogée de votre week-end. Des dizaines de milliers de Carnavaleux prennent possession de la ville et défilent au son des fifres et des tambours. Ici, pas de gradins pour regarder le cortège, carnavales et spectateurs se côtoient dans une ambiance bon enfant.

Nous vous conseillons de rester jusqu'au rigodon, la finale presque rituelle de cette fête haute en couleurs, qui se termine aux alentours de 19h30.



D'autres formules « Carnaval » peuvent être proposées.
Contactez-nous pour un devis sur mesure !

*Le prix, calculé sur la base de 40 personnes, comprend les déjeuners boissons comprises de samedi et de dimanche, les visites de Dunkerque et du chantier naval Tourville, une nuit en demi-pension à l'hôtel (base chambre double partagée), les frais de dossier et la taxe de séjour.

www.dunkerque-tourisme.fr 23

Réservations : Office de Tourisme de Dunkerque Dunes de Flandre. Tél : +33 (0)3 28 26 27 31/83/89 - production@ot-dunkerque.fr

SÉJOURS... *et weekends groupes !*

RANDO & DÉCOUVERTE



HÉBERGEMENT À L'AUBERGE
DE JEUNESSE « L'ESCALE »

À PARTIR
DE **83 €***

Les **Dunes de Flandre** s'étendent sur 15 kilomètres de littoral, du port de Dunkerque jusqu'à la frontière belge. Elles font partie du réseau des **Grands Sites de France**, qui rassemble les paysages les plus exceptionnels du pays. Les réserves naturelles dunaires, les plages de sable fin et les polders se découvrent au cours de randonnées que vous composez à votre gré grâce aux 160 kilomètres de balades transfrontalières balisées entre Dunkerque et Nieuport en Belgique.

HÉBERGEMENT EN HÔTEL 2 ÉTOILES

BASE CHAMBRE
DOUBLE PARTAGÉE
À PARTIR DE **119 €***

Jour 1

12h00 : Arrivée à Dunkerque. Vous pouvez déposer vos bagages à votre hébergement, où vous prenez un déjeuner qui vous met en forme pour le programme de l'après-midi.

14h30 : Au cours d'une randonnée, dont vous déterminez la distance grâce au « Routeplanneur », vous découvrez les paysages exceptionnels du Grand Site des Dunes de Flandre : la Dune marchand, la Dune Dewulf ou la Dune du perroquet.

Vous pouvez également décider de faire une promenade dans l'un des exceptionnels espaces naturels en compagnie d'un guide nature du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement). La richesse de la faune et de la flore vous surprendra !

Jour 2

8h30 : Petit déjeuner.

10h : Un guide passionné d'histoire locale vous présente le surprenant patrimoine balnéaire de Malo-les-Bains. Lors de cette balade conviviale et instructive, vous découvrirez comment vivait le « happy few » au début du XX^e siècle dans une station balnéaire qui était connue comme « la Reine des Plages du Nord ».

Le déjeuner vous est servi au restaurant de votre hébergement.

14h30 : Nous vous proposons la visite d'un lieu unique en France : le musée portuaire. Aménagé dans un entrepôt du 19^e siècle magnifiquement restauré, ce lieu raconte, dans une mise en scène extraordinaire, la vie des pêcheurs, des corsaires, des ouvriers des chantiers navals ou encore des dockers.

16h30 : Maintenant que vous connaissez son histoire, il est temps de découvrir le port d'aujourd'hui. Il n'y a pas meilleure façon d'explorer le gigantisme du troisième port de France qu'à bord du « Texel ».



19h30 : Vous prenez le dîner au restaurant de votre hébergement, dont la situation vous permet de prévoir une petite balade digestive le long de la digue de mer de **Malo-les-Bains**, « la Plus belle Plage du Nord ».

*Le prix, calculé sur la base de 40 personnes, comprend la nuitée et le petit déjeuner, trois repas boissons non comprises, les visites de la ville, du musée portuaire et du port en bateau, les frais de dossier et la taxe de séjour, par personne.

LE+ : Il est possible de prévoir des prestations alternatives (pique nique au lieu d'un repas servi à table, activités comme le char à voile ou le rand'eau mer...)

DUNKERQUE CÔTE D'OPALE :

un festival de découvertes en 2 jours !

Riche d'une architecture et de paysages variés, Dunkerque Côte d'Opale vous étonne par sa diversité. Découvrez ses trésors et profitez de l'air iodé de la mer du Nord. La convivialité sera le fil conducteur de votre séjour à Dunkerque.

Jour 1

10h15 à 10h45 : À bord du **tramway touristique**, laissez-vous conduire lors d'une balade originale dans les rues de la charmante **ville fortifiée de Bergues**, qui a acquis une renommée internationale grâce au succès du film « Bienvenue chez les Ch'tis ».

11h15 à 12h : **Les secrets de la bière de la brasserie artisanale Thiriez.**

Dégustez une bonne bière bien fraîche : « La blonde d'Escquelbecq »** après avoir tout appris sur la récolte du houblon à la fermentation, en passant par le brassage ou la filtration.

12h45 à 14h45 : **Déjeuner** boissons comprises (retrouvez les menus en ligne sur www.dunkerque-groupes.fr).

15h à 16h : Au fil de l'eau dans le **3^{ème} port de France**.

La **visite du port de Dunkerque en bateau** vous offre le spectacle du gigantisme, les installations portuaires, les bateaux longs de près de 300 mètres, les chantiers de réparation navale, les quais à perte de vue...

16h30 à 17h45 : Suivez le guide au **musée portuaire**.

À l'intérieur d'un impressionnant entrepôt maritime datant de 1868 magnifiquement restauré, le musée à quai, récemment agrandi, met en scène l'histoire et les métiers du port. Embarquez au cœur d'un patrimoine portuaire !

Dîner, nuit et petit-déjeuner dans un confortable hôtel ** ou ***.



À PARTIR
DE **140€***



Jour 2

10h à 12h : **Les fortifications de Gravelines** en bateau à passagers et **dégustation de spécialités locales**.

En compagnie d'un guide, à bord d'un bateau à passagers, vous naviguez autour des remparts de Gravelines. Découvrez, au fil de l'eau, un patrimoine d'une grande richesse historique incroyablement bien préservé.

Nous vous proposons une dégustation des Cossettes de Bourbourg, une spécialité locale chocolatée, accompagnée d'un café ou d'un jus d'orange.



De retour à Dunkerque, vous prenez le **déjeuner** en centre-ville ou au bord de la plage de Malo-les-Bains.

14h30 à 16h : **Promenade accompagnée au cœur de Malo-les-Bains.**

Notre guide-accompagnateur vous présente les villas malouines, témoins de l'essor des stations balnéaires au tournant du XX^e siècle. Les façades des maisons, reflets de la réussite de leurs propriétaires, sont originales et personnalisées. Découvrez la grande et la petite histoire de Malo-les-Bains, la « Reine des plages du Nord ».

16h à 16h45 : **Délices de glace au Cornet d'Amour.**

Terminez votre séjour sur une note glacée au Cornet d'Amour, véritable institution de la digue de Malo. Ici, la tradition est perpétuée depuis quatre générations. Le maître glacier vous dévoile (presque) tous les secrets de la fabrication de la vraie glace artisanale, avant de vous faire déguster les délicieuses glaces aux nombreux parfums.

*Le prix, calculé sur la base de 40 personnes, comprend : les entrées et visites du programme, la restauration du premier jour midi et soir, le déjeuner du 2^e jour (boissons comprises), une nuit avec petit-déjeuner à l'hôtel (base chambre double partagée), la taxe de séjour.

Les prix ne comprennent pas le transport, toute dépense à caractère personnel.

**L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIÈRES DE VENTE

Office de Tourisme de et des Congrès de Dunkerque Dunes de Flandre, 4 Place Charles Valentin 59140 DUNKERQUE,
Organisme local de tourisme immatriculé au registre des opérateurs de voyages et de séjour sous le n°IM059100017
Association loi 1901, N°SIRET 78359506900015, Code APE 7990Z, N° TVA FR16783595069

Office de Tourisme des Rives de l'Aa et de la Colme
Organisme local de tourisme immatriculé au registre des opérateurs de voyages
et de séjour sous le n° IM059100036 en date du 24 août 2010. EPIC, N° TVA FR52350447207.

Les conditions de vente sont soumises aux dispositions des articles R211-3 à R211-11 du Code du tourisme relatifs au « Contrat de vente de voyages et de séjours », modifiés par le Décret n°2009-1650 du 23 décembre 2009, pris en application de la loi n°2009-888 du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques reproduits intégralement ci-après.

Article R211-3 Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L. 211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés.

La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

Article R211-3-1 L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au a de l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

Article R211-4 Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

1° La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;

2° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;

3° Les prestations de restauration proposées ;

4° La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;

5° Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;

6° Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;

7° La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;

8° Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;

9° Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R. 211-8 ;

10° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

11° Les conditions d'annulation définies aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;

12° L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;

13° Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information, pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R. 211-15 à R. 211-18.

Article R211-5 L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quel élément.

En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

Article R211-6 Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

1° Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur ;

2° La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;

3° Les moyens, les caractéristiques et les catégories des transports utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ;

4° Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;

5° Les prestations de restauration proposées ;

6° L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;

7° Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;

8° Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R. 211-8 ;

9° L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;

10° Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30 % du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;

11° Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;

12° Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution ou mauvaise exécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur et le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;

13° La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans le cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R. 211-4 ;

14° Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;

15° Les conditions d'annulation prévues aux articles R. 211-9, R. 211-10 et R. 211-11 ;

16° Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;

17° Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus ;

18° La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;

19° L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :

a) Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur ;

b) Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;

20° La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R. 211-4 ;

21° L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

Article R211-7 L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.

Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à quinze jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

Article R211-8 Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la

ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

Article R211-9 Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R. 211-4, l'acheteur peut, sans préjudger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

-soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées ;

-soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop-perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

Article R211-10 Dans le cas prévu à l'article L. 211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjudger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

Article R211-11 Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjudger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :
-soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;

-soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R. 211-4.

Conditions particulières de vente par l'Office de Tourisme et des Congrès de Dunkerque Dunes de Flandre

L'Office de Tourisme et des Congrès de Dunkerque-Dunes de Flandre dispose d'une garantie financière délivrée par l'APST, 15 rue Carnot, 75017 PARIS.

1. Réservation

Toute réservation doit intervenir avant la date limite figurant sur le contrat ou la convention et ne sera effective qu'après réception par l'Office de Tourisme de l'un des deux exemplaires de la fiche de réservation ou de la convention, datée, signée et accompagnée du versement correspondant.

La signature implique l'acceptation par le client des conditions générales et particulières de vente ainsi que des informations et réserves figurant dans les brochures, communications et sur les sites internet.

2. Prix

Le prix est fixé de manière définitive au jour de la réservation. Il est établi en euros, toutes taxes comprises en fonction des prestations souscrites, du nombre de participants et en cas d'hébergement du nombre de nuitées.

L'Office de Tourisme Dunkerque-Dunes de Flandre pourra modifier le prix tant à la hausse qu'à la baisse afin de tenir compte des variations :

du coût des transports lié notamment au coût du carburant.

des taxes fiscales afférentes aux prestations offertes (notamment taxe de séjour, taxe sur la valeur ajoutée).

Le prix ne pourra être augmenté par l'Office de Tourisme au cours des 30 jours qui précéderont la date de commencement des activités réservées.

3. Conditions de paiement

Seules seront acceptées les réservations accompagnées du versement :

d'un acompte de 50 % (avec un minimum de 45 euros) du prix total, du règlement intégral du prix s'il est inférieur ou égal à la somme de 45 euros.

Le solde est payable avant le commencement de l'activité réservée. En cas de demande de réservation à moins de 7 jours fermes de la date d'arrivée, l'Office de Tourisme Dunkerque-Dunes de Flandre pourra demander en sus le remboursement des éventuels frais d'envoi des documents par courrier rapide.

4. Confirmation de réservation

A réception de la fiche de réservation ou de la convention complétée et signée, l'Office de Tourisme adressera par tout moyen un document de confirmation, comprenant toutes les informations nécessaires au bon déroulement des prestations réservées, notamment les lieux de rendez-vous.

5. Horaires des activités

L'Office de Tourisme décline toute responsabilité en cas d'arrivée tardive et/ou de départ anticipé des participants aux activités réservées.

6. Modifications

A) ÉMANANT DU CLIENT

Aucune modification de la réservation initiale, notamment en ce qui concerne le nombre de participants, ne sera acceptée à moins de 30 jours de la première activité réservée sauf accord exprès de l'Office de Tourisme et paiement des frais supplémentaires induits par cette modification. En tout état de cause, l'absence d'un participant ne sera prise en compte dans la facturation que pour des motifs légitimes dûment justifiés et sur décision de l'Office de Tourisme.

B) DU FAIT DE L'OFFICE DE TOURISME

L'Office de Tourisme se réserve le droit de modifier, si nécessaire, les conditions d'exécution des activités réservées dès lors que cette modification n'affecte pas un des éléments essentiels du contrat.

Lorsque, avant le commencement des activités et par suite d'un événement extérieur qui s'impose à l'Office de Tourisme, l'un des éléments essentiels de l'activité réservée ne peut être exécuté, le client en sera informé dès que possible et pourra :

- soit mettre fin à sa réservation et percevoir le remboursement de la totalité des sommes versées,

- soit accepter la modification proposée et signer un avenant à la fiche d'inscription précisant les modifications apportées et le cas échéant la diminution ou l'augmentation de prix que celles-ci entraînent.

Lorsque, après le commencement des activités et par suite d'un événement extérieur qui s'impose à l'Office de Tourisme, l'un des éléments essentiels de l'activité réservée ne peut être exécuté, le client en sera informé et se verra proposer sans supplément de prix :

soit une prestation de remplacement (avec remboursement de la différence de prix)

soit le report des activités à une date ultérieure ;

Si l'Office de Tourisme se trouve dans l'impossibilité de proposer une solution de remplacement ou de report, ou si celles-ci sont refusées par le client pour un motif valable, l'Office de Tourisme procédera au remboursement des sommes versées pour les activités concernées.

7. Annulation

A) DU FAIT DU CLIENT

Toute résiliation doit être notifiée par lettre recommandée, le cachet de la poste faisant foi. Les frais d'annulation sont les suivants :

Annulation à plus de 2 mois : 45 euros,

Annulation entre 30 jours et 15 jours : 50 % du montant dû

Annulation entre 15 jours et 7 jours : 75 % du montant dû

Annulation à moins de 7 jours : 100 % du montant dû

Conditions d'annulations particulières aux séjours et activités nautiques et de glisse (char à voile, kayak de mer, catamaran et voile légère) :

Annulation à plus de 7 jours : 75 % du montant dû

Annulation à moins de 7 jours : 100 % du montant dû

Une arrivée retardée ou départ anticipé ne donnera lieu à aucun remboursement.

B) DU FAIT DE L'OFFICE DE TOURISME

En cas de résiliation de son fait et en l'absence de faute du client, l'Office de Tourisme remboursera au client la totalité des sommes versées ainsi que l'indemnité prévue à l'article 7a).

Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si l'annulation est imposée par des circonstances indépendantes de la volonté de l'Office de Tourisme, force majeure, raisons de sécurité, conditions météorologiques défavorables.

L'Office de Tourisme se réserve également le droit de renvoyer toute personne dont la conduite ou les agissements nuiraient au bon déroulement d'une prestation. Une telle mesure ne donnera lieu à aucun remboursement et les frais de transport éventuels de l'accompagnateur seront à la charge du groupe.

8. Responsabilité – Assurances

A) DU CLIENT

Le client est personnellement responsable de tous les dommages, pertes ou dégradations causés de son fait, du fait de ses préposés, des personnes placées sous son autorité et des choses dont il a la garde. Il devra veiller également à ce que chaque participant ait souscrit une assurance responsabilité civile pour tous les dommages qu'il pourrait occasionner et en assumera les conséquences en cas de défaillance vis à vis de l'Office du Tourisme.

B) DE L'OFFICE DU TOURISME

L'Office du Tourisme est couvert par une assurance responsabilité civile professionnelle auprès de la compagnie ALLIANZ, 87 rue de Richelieu 75002 PARIS, police n° 54914354, dont le client peut prendre connaissance sur simple demande.

En aucun cas, l'Office du Tourisme ne peut être tenu responsable en cas de perte ou de vol d'objets appartenant au client ou aux participants.

9. Réclamations

Toutes les réclamations relatives aux conditions de déroulement des prestations réservées doivent être adressées par lettre recommandée à l'Office de Tourisme au plus tard 7 jours après la fin de la prestation.

A défaut, les prestations dans leur ensemble, seront considérées comme s'étant déroulées dans des conditions satisfaisantes. Après avoir saisi l'Office de Tourisme et à défaut de réponse satisfaisante ou en absence de réponse dans un délai de 60 jours, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel.

Tout litige portant sur l'application des présentes conditions générales sera de compétence des juridictions de Dunkerque.

Conditions particulières de vente de l'Office de Tourisme des Rives de l'Aa et de la Colme

Article 1 : Conclusion du contrat de voyage

La signature du contrat de voyages (contrat de réservation) auprès de l'Office de Tourisme de Gravelines Les Rives de l'Aa et de la Colme implique l'acceptation par le client des conditions générales et particulières de vente ainsi que des informations et réserves indiquées dans les brochures Groupes et ses extraits.

Article 2 : Prix

Les prix publiés dans les brochures ou les prix négociés entre le client et l'Office de Tourisme de Gravelines Les Rives de l'Aa et de la Colme et stipulés dans le contrat de réservation indiquent précisément pour chaque forfait touristique les prestations comprises dans les prix proposés. Ils ne comprennent pas tous les services antérieurs ou postérieurs au départ du circuit ainsi que toute dépense à caractère personnel effectuée au cours du circuit. Aucune contestation sur le prix du circuit ne pourra être prise en considération à la fin du circuit. Il appartient au client d'apprécier avant son départ si le prix du circuit lui convient en acceptant le fait qu'il s'agit d'un prix forfaitaire. Le tarif des forfaits indique un prix par personne pour un groupe constitué sur la base du nombre mentionné. Il comprend, entrée dans les sites énoncés, déjeuner (entrée, plat, dessert, ¼ de vin, café), frais de dossier. Il ne comprend pas : transport, accompagnement, assurances, dépenses personnelles et extras.

Article 3 : Réservation et acompte

La réservation devient ferme lorsqu'un acompte de 30% du prix total a été réglé et que le client a retourné à l'Office de Tourisme de Gravelines Les Rives de l'Aa et de la Colme un exemplaire du contrat de réservation signé avant la date limite figurant sur le contrat. La réservation est établie pour un nombre précis de personnes. Si le jour du départ le nombre définitif de personnes du groupe est supérieur au nombre réservé, l'Office de Tourisme de Gravelines peut refuser les clients supplémentaires si la capacité d'accueil prévue est insuffisante. Pour toute inscription relative à un circuit le client doit verser un acompte au moment de l'inscription à concurrence de 30 % jusqu'à un mois au départ et de 100 % moins d'un mois du départ. Le client n'ayant pas versé l'acompte prévu est réputé avoir annulé son inscription sans qu'il puisse se prévaloir de cette annulation.

Article 4 : Règlement du solde

Le client s'engage formellement à verser à l'Office de Tourisme de Gravelines Les Rives de l'Aa et de la Colme sur présentation d'une facture, le solde de la prestation convenue et restant due et ceci un mois avant le début de la prestation. Le client n'ayant pas versé le solde à la date convenue est réputé considéré comme ayant annulé son séjour sauf accords préalables. L'acompte qui a pu être versé est alors remboursé au client déduction faite des frais d'annulation tel qu'il est stipulé à l'article 7.

Article 5 : Inscription tardive

En cas d'inscription moins de trente jours avant le début de la prestation, la totalité du prix est exigée à la réservation sauf accord particulier et express.

Article 6 : Bons d'échange

Dès perception du solde de la facture, l'Office de Tourisme de Gravelines adressera au client les bons d'échange que celui-ci remettra aux différents prestataires.

Article 7 : Annulation du fait du client

Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée avec accusé réception (LRAR) à l'Office de Tourisme de Gravelines Les Rives de l'Aa et de la Colme ou tout écrit y compris la télécopie. Toute annulation du fait du client donnera lieu à des frais à la charge du client ci-dessous détaillés :

Plus de 30 jours avant le départ : 10 % du montant total de la prestation

De 30 à 21 jours avant le départ : 25 % du montant total de la prestation

De 20 à 8 jours avant le départ : 50 % du montant total de la prestation

De 7 à 3 jours avant le départ : 75 % du montant total de la prestation

Si un acompte a été versé, l'Office de Tourisme de Gravelines Les Rives de l'Aa et de la Colme pourra déduire cette pénalité directement du montant de l'acompte en sa possession et restituera le solde au client. En cas de non présentation du client, aucun remboursement ne sera effectué.

Article 8 : Interruption de la prestation du fait du client

En cas d'interruption de la prestation du fait du client, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Article 9 : Annulation du fait de l'Office de Tourisme de Gravelines

Toute annulation du fait de l'Office de Tourisme de Gravelines pour une autre cause que la force majeure donnera lieu au remboursement intégral des sommes versées par le client. Il bénéficiera en outre d'une somme à titre de pénalité égale à celle qu'il aurait dû supporter si l'annulation avait été de son fait. Le montant de cette pénalité se calcule comme stipulé à l'article 7. Ces dispositions ne s'appliquent pas si le client a accepté dans le cadre d'un accord amiable une prestation de substitution.

Article 10 : Modification par l'Office de Tourisme de Gravelines

les Rives de l'Aa et de la Colme d'un élément substantiel du contrat de voyage.

Lorsque avant la date prévue du début de la prestation, l'Office de Tourisme de Gravelines se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat, l'acheteur peut sans préjudice des recours en réparation du préjudice éventuel subi, et après en avoir été informé par l'Office de Tourisme de Gravelines Les Rives de l'Aa et de la Colme :

soit résilier le contrat et obtenir sans pénalités le remboursement de l'acompte versé soit accepter la modification ou la substitution de la prestation proposée.

Un avenant au contrat de voyage est alors signé par les parties. Toute diminution du prix vient en déduction des sommes éventuellement encore dues par le client et si le paiement déjà effectué excède le prix de la prestation modifiée, le trop perçu sera restitué au client avant le début de la prestation.

Article 11 : Empêchement pour l'Office de Tourisme de Gravelines Les Rives de l'Aa et de la Colme de fournir au cours du circuit les prestations prévues.

Si au cours du circuit, l'Office de Tourisme de Gravelines Les Rives de l'Aa et de la Colme se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des prestations prévues au contrat représentant une part importante du prix, l'Office de Tourisme de Gravelines Les Rives de l'Aa et de la Colme proposera une prestation en remplacement de celle prévue en supportant les frais éventuels de supplément de prix. Si la prestation acceptée par le client est de qualité inférieure, l'Office de Tourisme de Gravelines Les Rives de l'Aa et de la Colme remboursera au client la différence de prix au plus tard à la fin du circuit. Cette clause n'est pas applicable en cas de force majeure empêchant l'Office de Tourisme de Gravelines Les Rives de l'Aa et de la Colme de fournir la prestation réservée par le client. Ce dernier devra supporter les changements imposés par le cas de force majeure.

Article 12 : Cession du contrat

Conformément à l'article 99 du décret 94-190 du 15 juin 1994, le cédant doit impérativement informer l'Office de Tourisme de la cession du contrat de voyage par LRAR au plus tard 7 jours avant le début du circuit en indiquant précisément les noms et adresse du cessionnaire. Cette cession entraîne les frais de dossier à acquitter par le client de 15 euros par personne.

Article 13 : Responsabilité

L'Office de Tourisme de Gravelines Les Rives de l'Aa et de la Colme qui offre la prestation de voyage est l'unique interlocuteur du client et répond devant lui de l'exécution des obligations découlant du contrat. L'Office de Tourisme ne peut être tenu pour responsable en cas de force majeure ou de cas fortuit ou du fait de toute personne étrangère à l'organisation du voyage et qui empêcherait l'Office de Tourisme d'exécuter pleinement ou partiellement ses obligations. L'Office de Tourisme a souscrit une police d'assurance couvrant sa responsabilité civile professionnelle auprès de MMA, 62100 CALAIS. Le client quant à lui est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est donc invité à souscrire une assurance de responsabilité civile.

Article 14 : Réclamations, litiges

Toute réclamation relative à une prestation doit être soumise à l'Office de Tourisme de Gravelines Les Rives de l'Aa et de la Colme par LRAR dans les cinq jours qui suivent la fin de la prestation. En cas de désaccord persistant, les litiges peuvent être soumis à la Fédération Nationale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative qui s'efforcera de trouver un accord amiable. Tout litige portant sur l'application des présentes conditions générales sera de la compétence exclusive des juridictions de la ville de Dunkerque.

Flandre Dunkerque · Côte d'Opale

DE BRAY-DUNES À GRAVELINES



INFORMATIONS & RÉSERVATIONS:

Office de Tourisme et des Congrès Dunkerque Dunes de Flandre

SERVICE GROUPES

4 place Charles Valentin
59140 DUNKERQUE France

Tél : +33 (0)3 28 26 27 31/83/89

production@ot-dunkerque.fr

Office de Tourisme

Les Rives de l'Aa et de la Colme

SERVICE PRODUCTION

2 rue Léon Blum - BP 139
59820 GRAVELINES France

Tél : +33 (0)3 28 51 84 80

reservation@gravelinestourisme.fr

www.dunkerque-tourisme.fr



Région
Hauts-de-France